



**Ville de Dreux**

## CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 JUIN 2026

### DÉLIBÉRATION N°DEL2026-114

#### Attribution de lots aux élèves des classes élémentaires (Éducation)

**7.10**

Rapporteur : Marie-Françoise SCAVENNEC

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	29
Nombre de pouvoirs	8
Votants	37

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures et trente-trois minutes, le Conseil municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Abdel-Kader GUERZA.

#### Étaient présents

Abdel-Kader GUERZA, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Martine PITOU, Christophe LE CICLE, Sabine FRETEY, Mounir CHAKKAR, Fatiha MESSAOUDI, Jacques ALIM, Caroline BRAY, Arnaud DAUTREY, Slimane MORDI, Fouzia KAMAL, Ratko KLISURA, Sophie WILLEMEN, Christophe LE DORVEN, Mathieu TRIBOUILLOIS, Halima TAIBI, Asma SHAHZAD, Mattis AIT-MOUHOUB, Frédéric COVET, Jean-Michel POISSON, Eric DUQUESNOY, Pierre-Frédéric BILLET, Esra ATSAK, Marie DALENCON, Jean LESPINAS, Yasemin ALBAYRAK, Valentino GAMBUTO

#### Étaient absents

Talal ABDUL-KADER, Caroline VABRE

#### Pouvoirs

Florence ARCHAMBAUDIERE donne procuration à André HOMPS, Philippe RIVE donne procuration à Christophe LE CICLE, Nadine CHOLIN donne procuration à Asma SHAHZAD, Véronique JULIE donne procuration à Mathieu TRIBOUILLOIS, Caroline SIMOES donne procuration à Mattis AIT-MOUHOUB, Nelson FONSECA donne procuration à Sabine FRETEY, Hakan YILDIZ donne procuration à Halima TAIBI, Youssef LAMRINI donne procuration à Jean LESPINAS

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Françoise SCAVENNEC.

Il est décidé de renouveler l'opération d'acquisition de livres non scolaires pour la rentrée scolaire 2026-2027.

À ce titre, chaque élève scolarisé Dreux, se verra attribuer un carnet de bons d'une valeur de 30 €, destiné à l'achat de livres non scolaires auprès de la librairie La Rose des Vents.

Ces bons, nominatifs, concernent l'ensemble des élèves du cycle élémentaire, soit 2 700 élèves. Le coût total de l'opération est estimé à 81 000 € (2 700 élèves x 30 €).

À titre d'information, le tableau ci-dessous présente un récapitulatif de l'utilisation des bons par année scolaire :

Année scolaire	Nombre d'élèves concernés	Nombre total de bons de 10 €	Nombre de bons utilisés	Budget
2021/2022	2 758	8 274	70% soit 5 734	57 340 €
2022/2023	2 787	8 361	67% soit 5 607	56 070 €
2023/2024	2 779	8 337	69.3% soit 5 777	57 770 €
2024/2025	2 755	8 265	68.8% soit 5 685	56 850 €
2025/2026 au 20/04/26	2 720	8 160	43.5% soit 3 550	35 500 €

Vu l'avis de la commission éducation, jeunesse, famille, solidarités, cohésion sociale, sécurité et prévention,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé de Marie-Françoise SCAVENNEC,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**, à l'unanimité

- Approuve le renouvellement de cette opération,
- Autorise la distribution des bons d'une valeur de 30 € à chaque élève des classes élémentaires.

Le registre dûment signé.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Secrétaire de séance**



**Madame Marie-Françoise SCAVENNEC**



**Le Maire,**

**Abdel Kader GUERZA**

Document certifié exécutoire  
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le  
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux  
le